PSFP - GUIDE D'IMPLANTATION
LES ESSENTIELS

Un ensemble d'étapes stratégiques nécessaires à la mise en place du programme sur votre territoire

PSFP, de quoi s'agit-il ?

PSFP est un programme d'acquisition et de renforcement des compétences familiales.

▶ **Programme psycho-éducatif, il a pour objectifs de :**

- Valoriser et soutenir les compétences parentales.
- Elargir l'éventail des pratiques parentales.
- Développer les compétences psychosociales des enfants.
- Renforcer et faciliter les relations entre parents et enfants.

Il s'inscrit dans une approche globale de promotion de la santé mentale. Il vise à renforcer les environnements favorables à la prévention des comportements à risque en développant les facteurs de protection individuels : les compétences psychosociales des parents et des enfants et les facteurs familiaux : soutien, communication et contrôle parental.

▶ **Un peu d'histoire...**

- 1983 : création aux Etats Unis sous le nom de « Strenthening Family Program »,
- 2010 : adaptation au contexte français par le Dr C ROEHRIG,
- 2015-2019 : Evaluation nationale d'efficacité PSFP version 6/ 11 ans par Santé Publique France,
- 2020 : Adaptation de la version 3/6 ans au contexte français (évaluation d'efficacité par Département de santé Publique –CHU Nice).

PSFP est un programme évalué efficace scientifiquement[1].

« POUR LES 3-6 ANS : **Diminution significative du temps passé devant la télévision** »

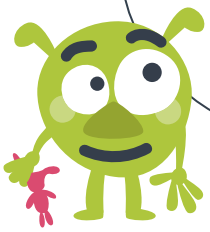

Parents

- Augmentation de la confiance en soi et du sentiment d'efficacité
- Renforcement de l'engagement parental

Enfants

- Amélioration du bien-être de l'enfant
- Diminution de l'hyperactivité & des comportements inadaptés

Familles

- Amélioration du climat familial
- Renforcement des liens parents-enfants

[1] *Évaluation nationale*

https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/programme-de-soutien-aux-familles-et-a-la-parentalite-6-11-ans-des-effets-positifs-sur-le-bien-etre-de-l-enfant

Les résultats mettent en avant une assiduité des familles à 73 % et une satisfaction à 98 %.

Clefs parentalité PSFP
Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité

PSFP, comment ça marche ?

PSFP est un parcours progressif de 12 à 14 sessions de 1h30 à 2h00, selon la tranche d'âge, qui permet de renforcer et développer les compétences parentales :

- L'attention positive et la valorisation,
- Les aptitudes de communication non-violente,
- La gestion des émotions,
- La mise en place de limites et d'une discipline non violente.

▶ Un programme non jugeant qui renforce la confiance en soi.

Les animateurs adoptent une posture de tuteur de résilience et valorisent les ressources familiales.

▶ Un programme collectif basé sur l'entraide entre pairs et le respect des individualités.

La dynamique collective permet d'apprendre de l'expérience de ses pairs et d'encourager les succès de chacun. L'accompagnement proposé tient compte de la pluralité des pratiques culturelles, des approches éducatives diverses, des situations personnelles et des rythmes de chacun.

▶ Un programme original, ludique et interactif.

Il accueille toute la famille (parents, enfants, co éducateurs) pour une réflexion collective autour d'un thème puis l'expérimentation d'un outil ou d'une pratique éducative. Les parents et les enfants échangent d'abord en groupes séparés puis expérimentent ensemble pour progresser ensemble. Les parents et les enfants sont ensuite invités à répéter les exercices à la maison dans les situations singulières familiales.

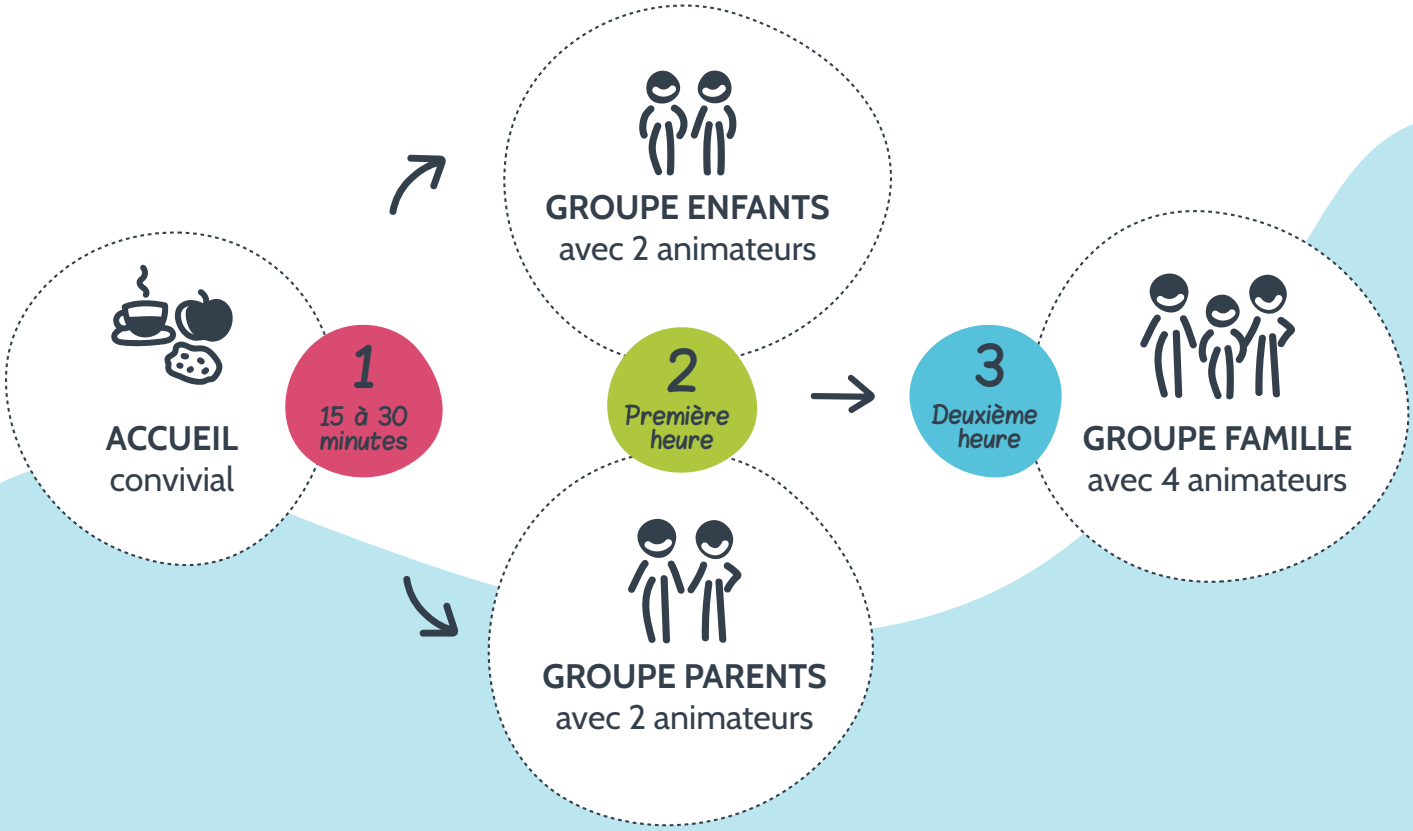

PSFP, pour qui ?

TOUTES LES FAMILLES AVEC DES ENFANTS DE 6 À 11 ANS OU DE 3 À 6 ANS.

PSFP s'adresse à toutes les familles :

- Celles qui se posent des questions « pour faire encore mieux ».
- Celles qui expriment leurs difficultés : parents dépassés, démobilisés, fatigués, dévalorisés.
- Celles qui bénéficient de soutien externe professionnel.

Les parents participants sont toujours **volontaires.**

UNE FAMILLE C'EST, À MINIMA, UN PARENT + UN ENFANT

Toutes les formes de familles sont concernées : traditionnelle, recomposée, monoparentale, homoparentale, hétéro-parentale quel que soit leur statut social, leur culture... et parce que les parents ne sont pas seuls à être impliqués dans l'éducation des enfants, d'autres acteurs de l'environnement familial peuvent participer (grands-parents par exemple).

TOUS LES ENFANTS DE LA FRATRIE DANS LA TRANCHE D'ÂGE CONSIDÉRÉE.

Une garde peut être proposée pour les plus petits.

LE PROFIL DES ENFANTS :

Tous les enfants, certains plus agités, parfois en opposition ou présentant des comportements agressifs voire des difficultés relationnelles. D'autres plus timides, parfois malmenés à l'école. L'usage excessif des écrans peut–être une raison d'entrée dans le programme.

Les familles sont informées du programme lors de réunions collectives ou de façon plus individuelle via des professionnels qu'elles côtoient au quotidien, les ambassadeurs de PSFP.

> **PSFP peut accueillir jusqu'à 12 familles, avec un nombre d'enfants maximum de 12 par groupe**

PSFP, où l'implanter ?

Depuis 2010, PSFP a été expérimenté dans **12 régions** en France-métropolitaine et territoires ultra marins :

- Quel que soit le milieu : urbain ou rural
- Quelle que soit la taille du territoire, à différentes échelles : ville, quartier, arrondissement...

Le statut « administratif » du porteur de projet varie : communes ou communautés de communes, syndicats intercommunaux à vocation unique ou multiple, pole territorial, conseil départemental, associations santé, social et de prévention...

Les structures d'implantation sont choisies pour leur positionnement dans le cadre de stratégie jeunesse & famille, politique sociale et promotion santé : Service jeunesse, Service de promotion de la santé, Maison des parents et/ ou des familles, centre de PMI, Centre Communal d'Actions Sociales, Lieux d'Accueil Enfant-Parent...

PSFP s'inscrit dans le cadre de démarche spécifique ou dispositif soutenant tels que cité éducative, politique de la ville, convention territoriale globale, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, contrat local de santé, conseils locaux de santé mentale, atelier santé ville, communautés professionnelles territoriales de santé...

Les soutiens financiers varient : Agences Régionales de Santé, Conseils Départementaux, Caisses d'Allocations Familiales (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, Fondations...

Implanter PSFP : Qui fait quoi et quand ?

LE PORTEUR DE PROJET PP

- Initie l'implantation sur son territoire. Met à disposition au moins un référent et des animateurs. Investit dans la politique familiale, il signe une convention avec le développeur.

LE RÉFÈRENT R

- Salarié du porteur de projet, coordonne les aspects administratifs & logistiques de la mise en œuvre, assure le suivi de l'équipe d'animateurs et évalue l'implantation. Expérimenté, il a une connaissance élargie du maillage territorial et est reconnu par les partenaires. Il bénéficie d'une formation de 5 jours et du tutorat du développeur local, lors de sa primo- implantation.

LES ANIMATEURS A

- 4 titulaires et au moins 2 suppléants, préparent et animent les ateliers. Volontaires et engagés dans la durée, ils ont des aptitudes d'animation, le sens du relationnel et de la communication. Ils bénéficient d'une formation de 5 jours et de temps d'échanges de pratiques.

LE GROUPE EXPERT GE

- Ambassadeur de PSFP sur le territoire, participe à la communication locale ou individualisée aux familles. Il est constitué de partenaires professionnels ou bénévoles œuvrant pour ou aux cotés des familles. Il bénéficie d'une formation de 2 jours.

LE DÉVELOPPEUR LOCAL DL

- Accompagne le porteur de projet à toutes les étapes de l'implantation. Compétence régionale, départementale ou communale, il est un acteur du champ de l'éducation, de la promotion de la santé, ou de la prévention des addictions. Il bénéficie d'une formation de 6 jours et du tutorat du développeur national lors de sa primo-implantation.

PSFP, un programme intégré ! Certaines communes déploient PSFP depuis 2013.

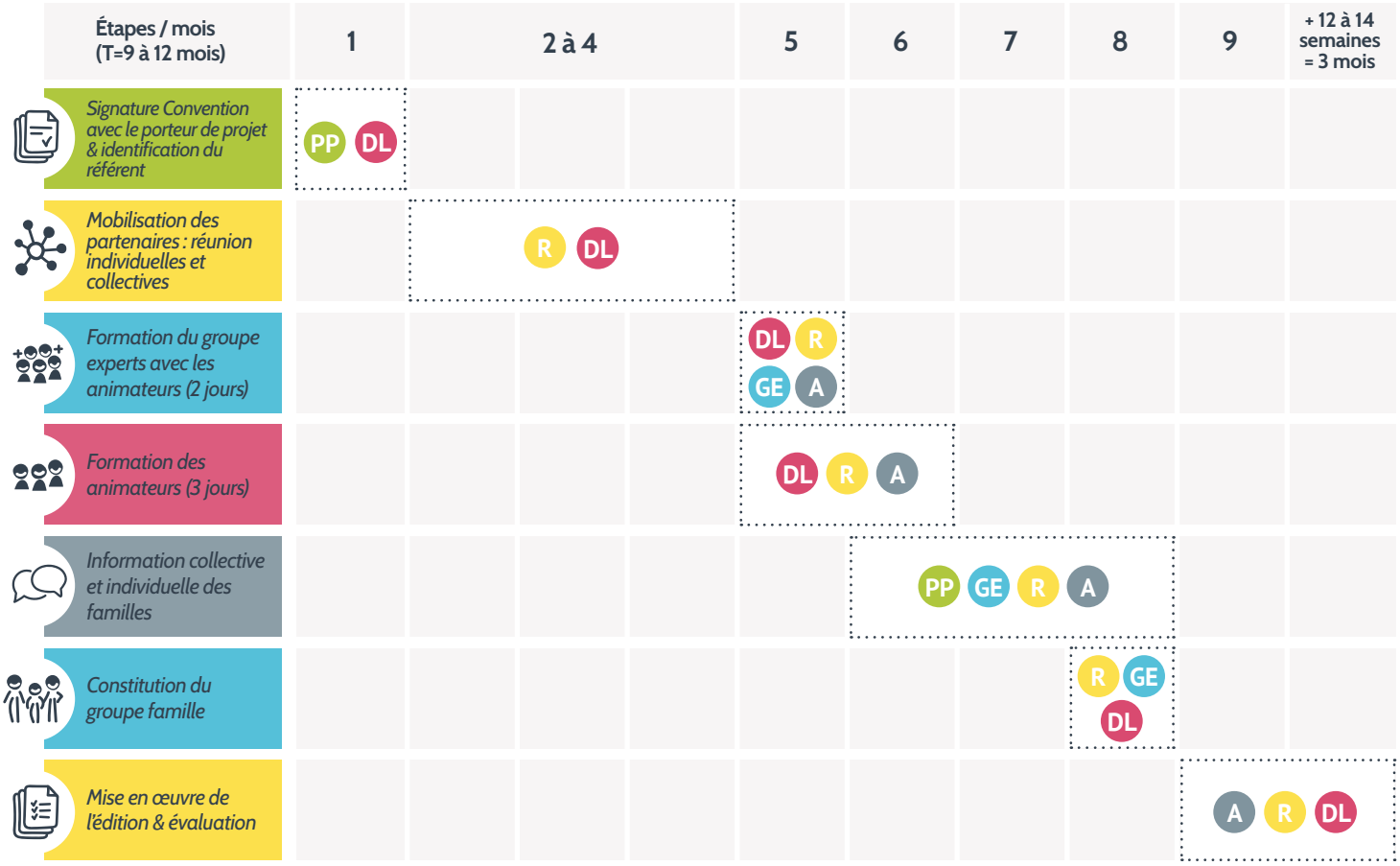

LE DÉVELOPPEUR NATIONAL

- Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes Maritimes (06), pilote et coordonne l'essaimage national, anime le réseau des opérateurs de terrain et rend compte à Santé Publique France.

- **Articulation entre les acteurs :** transfert de compétences du niveau national au niveau local, vers l'autonomisation du développeur local et du porter de projet.
- **Accompagnement des porteurs de projet sur 3 ans minimum :** échanges de pratiques, accès aux ressources numériques via la plateforme clefs parentalité PSFP & service « HOT LINE ».

Quelles sont les ressources nécessaires ?

RESSOURCES HUMAINES

Fonction	Nombre	Temps de travail par personne
Référent PSFP (mise en oeuvre opérationnelle/ formation, suivi et évaluation)	1 personne	▶ 200 heures sur 6 mois (0,12 ETP)
Animateurs (formation, préparation & animation d'édition, échanges de pratiques)	4 à 8 personnes	▶ 123 heures pour le PSFP 3/6 ans (0,08 ETP) ▶ 137 heures pour le PSFP 6/11 ans (0,09 ETP)
Personnel pour la garde des enfants hors de la tranche d'âge	1 personne	▶ 12 x 2 h. = 24 heures maximum ▶ 14 x 2,5 h= 35 heures maximum

RESSOURCES MATÉRIELLES

- ▶ 3 salles : 2 salles dont une suffisamment grande pour accueillir parents et enfants + 1 salle pour la garde d'enfants de la fratrie si besoin.
- ▶ Matériel informatique : ordinateur, vidéoprojecteur, wifi disponible & matériel d'animation[2] (consommable, plastifieuse... etc.)

Les équipes d'animation et le référent bénéficient d'accès dédiés à la plate-forme ressources « clefs parentalité-PSFP.com » où ils peuvent trouver l'ensemble des supports d'animation dématérialisés.

Les + pour la réussite du projet ?

▶ **Faciliter la participation et l'assiduité des familles**

- Des professionnels de confiance pour « aller vers »,
- Un mode de garde pour les fratries,
- Un lieu d'accueil convivial et accessible (transport),
- Des périodes et horaires ajustés aux participants,
- Un appel à chaque famille entre 2 sessions.

▶ **Asseoir une dynamique de co-construction entre les participants**

- La mixité des familles,
- La circulation de la parole entre pairs,
- L'interactivité des sessions et l'expérimentation des outils pour des parents acteurs,
- Les bilans collectifs à chaque session,
- Un groupe d'enfants d'âge homogène (si possible).

▶ **Maintenir la qualité du programme**

- La fidélité aux objectifs des guides d'animation,
- Un juste équilibre entre fidélité et prise en compte des dynamiques familiales,
- L'évaluation tout au long d'une édition.

2 Liste sur demande

Les références PSFP

- Validé probant par Santé Publique France & recommandé par la MILDECA.
- Soutenu par les Agences Régionales de Santé dans les régions Provence Alpes Côtes d'Azur, Ile de France, Bourgogne Franche Comté, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, La Réunion, Normandie, Centre-Val de Loire, Grand-Est, La Martinique.
- Mentionné dans le référentiel « Les compétences psychosociales : un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes » de Santé Publique France (février 2022).
- Recommandé dans l'Instruction Interministérielle N°DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DPJJ/DGESIP/DGER/ 2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes.
- S'inscrit dans les principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité & la charte des Réseaux, d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP - CAF).

PARCE QUE LA PARENTALITÉ EST UN DÉTERMINANT MAJEUR DE LA SANTÉ DE L'ENFANT !

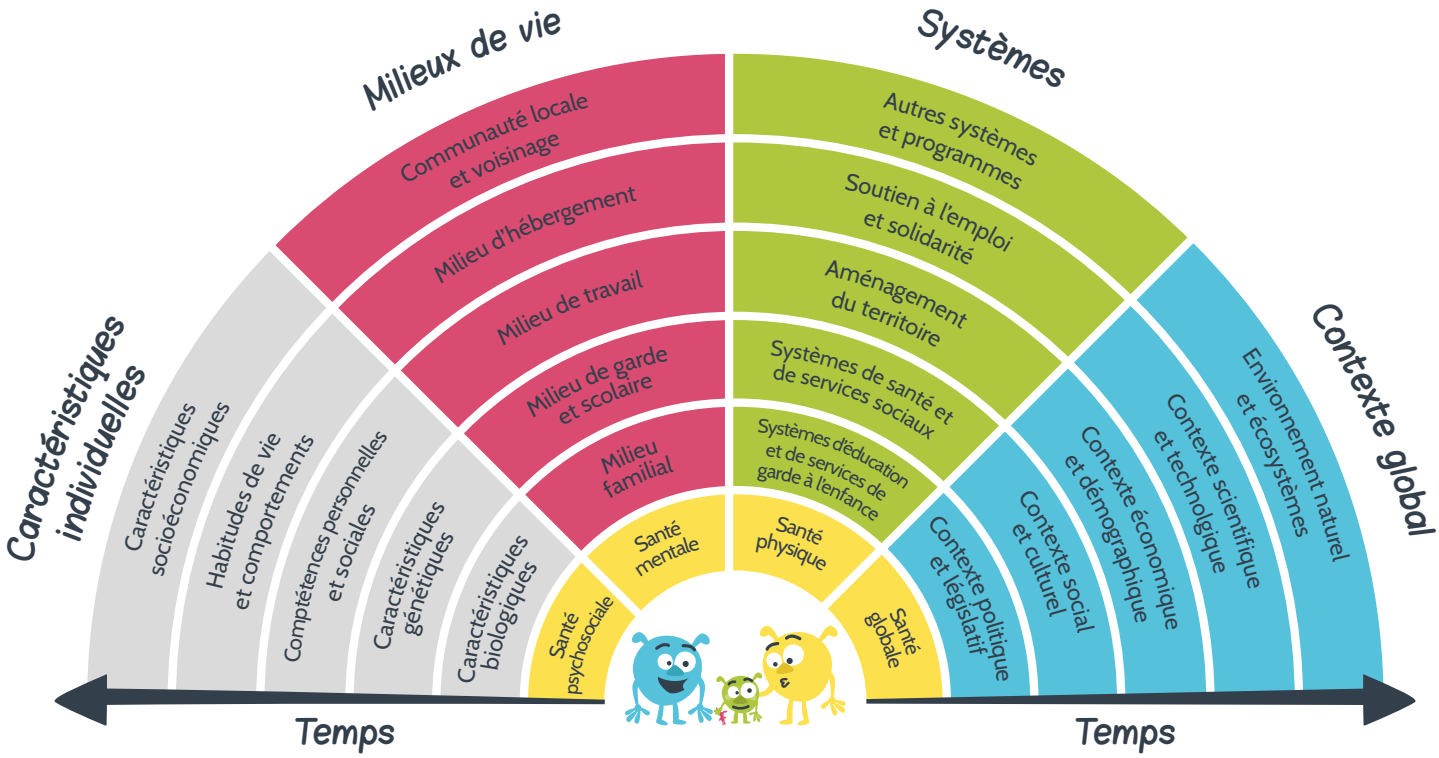

Pour l'OMS

« Pour que les enfants puissent se développer en bonne santé, il est essentiel que leurs relations avec leurs parents et les autres personnes s'occupant d'eux ... soient à la fois sécurisantes et harmonieuses. »

Vous souhaitez mettre en place PSFP, contacter :

Mis à jour le 01/07/2024

Guide réalisé avec le soutien financier de l'ARS PACA
Participation du Groupe communication du réseau national PSFP
Tous droits réservés | PSFP®